



## CERTIFICAT DE GARANTIE

### **GARANTIE SUR LES FENÊTRES**

Portes et fenêtres NOVOPRESTIGE Inc. garantit ses fenêtres contre les défauts de fabrication ou de matériaux, à condition qu'elles soient entretenues convenablement, utilisées de façon normale et non abusive et installées par des professionnels de Portes et fenêtres NOVOPRESTIGE Inc. La présente garantie inclut les profilés de PVC et hybrides, le thermos et la quincaillerie.

### **PROFILÉS DE PVC — GARANTIE 25 ANS**

Portes et fenêtres NOVOPRESTIGE Inc. offre une garantie de 25 ans sur les profilés de PVC rigides utilisés dans la fabrication de fenêtres contre les défauts de fabrication et le jaunissement, à condition qu'ils soient utilisés et entretenus\* de façon normale. L'exposition aux rayons solaires et aux polluants atmosphériques courants peut entraîner pour les surfaces en PVC une décoloration graduelle, un farinage ou une accumulation de taches ou de saletés en surface; ces phénomènes sont normaux et ne sont pas couverts par cette garantie.

\*L'entretien doit se faire avec des produits nettoyants doux, sans ammoniac et dilués dans l'eau.

### **UNITÉS SCELLÉES (THERMOS) — GARANTIE 10 ANS**

Les unités scellées d'un produit complet (unité scellée faisant partie de la fenêtre) sont assujetties à la garantie du fournisseur, qui est de 10 ans, contre toute formation de buée entre les deux panneaux de verre causant ainsi une diminution notable de la visibilité. Les défauts dans le verre sont garantis seulement s'ils sont visibles à un mètre de distance, à tous moments de la journée et sans soleil direct.

Les bris spontanés du verre tels que les fissures sont garantis un an, uniquement si la cause est un défaut de fabrication et sans aucun point d'impact sur le vitrage.

La garantie des unités scellées est automatiquement annulée si:

- ◆ le client installe une pellicule, un film ou tout autre produit de cette catégorie sur le verre
- ◆ le client achète seulement l'unité scellée et non un produit complet (unité scellée faisant partie de la fenêtre)

Les unités scellées de vitres de portes d'entrée sont assujetties à la garantie offerte par chacun de nos fournisseurs (Novatech, Verre Select, Vitre Art etc.)

La présente garantie s'applique à tous les produits achetés après le 1er janvier 2018 et ce à partir de la date de livraison ou d'installation. Portes et fenêtres NOVOPRESTIGE Inc. garantit ses produits contre les défauts de fabrication ou de matériaux et s'engage à remplacer toute pièce jugée défectueuse, selon les conditions ci-après.

Tout verre trempé (cadre de fenêtre inclus ou pas) atteint de distorsion ou de déformation du verre n'est pas garanti, car ce phénomène est courant et normal durant la phase de fabrication.

### **QUINCAILLERIE — GARANTIE 10 ANS**

Portes et fenêtres NOVOPRESTIGE Inc. offre une garantie de 10 ans sur la quincaillerie installée sur les fenêtres, à condition qu'elle soit utilisée et entretenue\* de façon normale. La garantie ne s'applique pas si la quincaillerie a été mal utilisée ou pas assez entretenue.

\*Un entretien normal implique que les pièces mobiles de la quincaillerie soient lubrifiées au moins une fois par année.

### **PEINTURE — GARANTIE 10 ANS**

Portes et fenêtres NOVOPRESTIGE Inc. offre une garantie de 10 ans contre tout décollement de la peinture, fissure ou apparition de cloques, sur tous les profilés de PVC et d'aluminium, seulement si la peinture a été appliquée par des professionnels de Portes et fenêtres NOVOPRESTIGE Inc. Tout changement de lustre non uniforme de la peinture est garanti cinq ans. Une variation de couleur graduelle et uniforme peut se produire avec le temps. Ceci est considéré comme normal et n'est pas couvert par la garantie.

Cette garantie ne couvre pas les dommages causés par les conditions atmosphériques sévères ou anormales, la poussière corrosive, la vapeur et l'utilisation de produits diluants, solvants ou décapants.

### **INSTALLATION — GARANTIE 10 ANS**

L'installation de nos portes et fenêtres est garantie 10 ans à compter de la date d'installation. Les joints de calfeutrage sont garantis cinq ans. Le client a la responsabilité de les vérifier régulièrement.

### **MAIN D'ŒUVRE — GARANTIE 5 ANS**

Durant les 5 premières années suivant l'installation, Portes et fenêtres NOVOPRESTIGE Inc. assumera les frais de main d'œuvre associés aux réparations de fenêtres, portes patio et portes d'entrée. Après cette période, Portes et fenêtres NOVOPRESTIGE Inc. fournira sans frais les pièces de remplacement sous garantie, mais n'assumera pas les frais de main d'œuvre et de transport associés aux réparations.

## GARANTIE SUR LES PORTES D'ACIER

Les panneaux et les latéraux de portes d'acier sont garantis 10 ans contre les défauts de fabrication et d'altération au niveau du fini de la peinture.

PIÈCES	DESCRIPTION	GARANTIE
PENTURES	Contre la rouille sur les pentures	1 an
	Sur le fini des pentures à billes en acier inoxydable chromé	5 ans
BALAIS & COUPE FROID		1 an
MOULURE de PVC ou Hybride entourant le verre	Contre le dessoudement et l'ondulation	5 ans
POIGNÉES et PÊNES DORMANTS	Voir les garanties offertes par les fabricants de poignées (Dorex, Weiser, etc.)	

## GARANTIE SUR LES PORTES PATIO

PIÈCES	GARANTIE
Coupe-froid	5 ans
Roues tandem	5 ans
Barrure à mortaise	5 ans
Poignée et fini	1 an
Quincaillerie de la moustiquaire	1 an

## TRANSFERT DE GARANTIE

La garantie de Portes et fenêtres NOVOPRESTIGE Inc. est transférable d'un propriétaire à l'autre, à condition que le nouveau propriétaire ait en sa possession le contrat ou la facture des produits garantis.

## CONDITIONS ET LIMITATIONS

Cette garantie devienne nulle et non avenue si:

- ◆ Les produits ont subi quelques tentatives que ce soit de réparation ou modifications par toute autre personne qu'un représentant autorisé de Portes et fenêtres NOVOPRESTIGE Inc.
- ◆ Les produits sont endommagés suite à un accident, à une mauvaise installation (par le client ou toute personne autre qu'un installateur certifié de Portes et fenêtres NOVOPRESTIGE Inc.) ou suite à un usage auquel le produit n'est pas destiné.
- ◆ Les produits sont endommagés dû à un problème de conception ou de construction du bâtiment où les produits ont été installés.

- ◆ Les produits sont exposés à des contraintes thermiques ou physiques excessives.
- ◆ Les produits sont endommagés par le feu, une inondation ou un désastre naturel.
- ◆ Les produits sont peints par le client ou toute personne autre qu'un représentant autorisé de Portes et fenêtres NOVOPRESTIGE Inc.
- ◆ Les produits ont fait l'objet de rajout de vernis, peinture ou autres substances qui auraient pu en affaiblir leurs propriétés.

Cette garantie n'est pas applicable lors de la formation de condensation en surface sur les parties en verre ou en PVC causée par un taux élevé d'humidité dans l'habitation.

Tout bris de thermos, de profilé ou de quincaillerie par le client, ne fera l'objet d'aucune garantie. Aucune garantie n'est applicable sur les moustiquaires.

Toutes les pièces défectueuses couvertes par cette garantie seront remplacées par des pièces identiques ou similaires. Les pièces réparées ou remplacées seront couvertes pour la période résiduelle de la garantie.

Cette garantie couvre seulement les produits installés par des professionnels de Portes et fenêtres NOVOPRESTIGE Inc.

Lors de l'installation ou la livraison des produits, un délai de 24 heures sera accordé au client pour signaler toute perforation, égratignure, bosse, imperfection, etc. Cette garantie ne couvre pas les défauts ou les imperfections causées par la négligence suite à la livraison des produits.

Portes et fenêtres NOVOPRESTIGE Inc. se réserve le droit de charger des frais de déplacement pour toutes réparations sous garantie qui sont à l'extérieur d'un rayon de 80 km de ses bureaux situés aux 134 Rue MÉRIZZI, Saint-Laurent, QC, H4T 1S4.

Toute réparation doit se faire durant les heures d'affaires de Portes et fenêtres NOVOPRESTIGE Inc.

La garantie offerte par Portes et fenêtres NOVOPRESTIGE Inc. ne s'applique que sur les produits qui ont été payés en totalité par le client.

## INFORMATIONS

Toute réclamation sur la garantie doit être faite au service après-vente de Portes et fenêtres NOVOPRESTIGE Inc. avant l'échéance de la présente garantie et être accompagnée du numéro de contrat ou de facture.

### Service après-vente

134 Rue MÉRIZZI  
Saint-Laurent, QC, H4T 1S4  
Téléphone: 514 731-4040  
Télécopieur: 514 731-8484  
Courriel: [info@novoprestige.com](mailto:info@novoprestige.com)